



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne

1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne

Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Septembre 2015 n° 87

Succès attendu de la 1^{ère} Fête des Fiancés



C'est donc le 11 août que des célibataires de Sainte-Suzanne, des Coëvrons, de la Mayenne et d'au-delà du département s'étaient donné rendez-vous dès 14 heures dans la cité Médiévale de Sainte-Suzanne, dont la sainte patronne est aussi celle des fiancés et qui est fêtée précisément ce jour –là, malgré la concurrence de Sainte-Claire, qui, elle, figure au calendrier.

Nos 45 célibataires qui se sont prêtés au jeu, ornés d'un canotier à ruban bleu ou rose ont été bichonnés. Une collation offerte à la buvette, des stands de professionnels (coiffure, esthétique, fleurs) où ils étaient invités, une séance de speed meeting pour échanger avec d'autres célibataires de la même tranche d'âge, dans le cadre très feutré et discret du parc de la Butte Verte.

Puis à 17h30, les célibataires, supporters, touristes et badauds de passage ont pu assister à une farce théâtralisée par Gilles Raab sur un mariage improbable joué par des amateurs de Sainte-Suzanne et avec de nombreux effets spéciaux. La pièce a même été donnée une nouvelle fois devant la Cabane à 18h30. Puis le public de plus en plus nombreux s'étant rassasié dans les différentes échoppes du bourg, Monique et Michel ont lancé le bal avec un couple d'amis danseurs. On a compté entre 200 et 300 personnes pendant le bal qui a pris fin vers minuit. L'orchestre Holiday a su faire venir danser sur le parquet toutes les générations.

Un grand merci : aux acteurs, aux organisateurs, aux bénévoles et aux employés municipaux pour leur aide précieuse.

Et si on remettait ça l'an prochain ?

L'équipe organisatrice :
Carol-Marie Goutelle,
Aline Deshayes,
Laurette Boucly,
Jeanine Vanderberg,
Vincent Houllière



Frelon Asiatique : Plan d'action collectif

Biologie de l'espèce :

Le Frelon asiatique (*Vespa velutina*) est originaire d'Asie. Son introduction en France date de 2004, suite à l'importation de poteries chinoises dans le Lot-et-Garonne.

Depuis cette date, l'espèce ne fait que progresser sur le territoire national et départemental et a un impact sur la filière apicole (prédation envers les abeilles domestiques), sur les productions agricoles et sur la biodiversité.

Le nid est constitué de cellulose (mélange de bois, d'eau et de salive).

Les colonies sont annuelles (de début mars à fin décembre). Au printemps, la reine cherche un emplacement pour installer son pré-nid (rebord de toit, cabanon, préau,...). Celui-ci garde une taille modeste jusqu'au début de l'été ($\leq 15-20$ cm).

Par la suite, dans certains cas, il y a essaimage et la colonie s'installe alors de préférence sur des arbres de différentes essences et hauteurs.

Lorsque les futures reines ont été créées et qu'elles quittent le nid pour se faire féconder et partir hiverner (fin d'automne), la vieille reine meurt, ainsi que tous les individus de la colonie au fur et à mesure que la saison avance. Le nid se dégrade alors sous l'action de la pluie, du vent, des oiseaux,... La paroi externe tombe en premier (les galettes de cellules deviennent alors visibles) et les différentes strates par la suite.



L'évolution vers le Plan d'Action Collective

Suite à son introduction accidentelle en 2004, ce frelon prédateur d'abeilles s'est très vite répandu sur le territoire français. En plus de son impact sur l'apiculture et la biodiversité, les risques vis-à-vis de la santé publique ont fait naître de nombreuses interrogations de la part des populations et des collectivités.

Ainsi, de nombreuses initiatives de lutte ont vu le jour sans pour autant aboutir à des résultats probants. Certaines pratiques peuvent constituer un danger pour la sécurité publique ou parfois un risque pour la biodiversité (produits non autorisés, conséquences sur les autres espèces non cibles, infractions au Code du travail,...).

Depuis 2009, sous l'impulsion de l'État, le réseau FREDON/FDGDON Pays de la Loire, a mené une mission d'épidémiologie-surveillance sur l'espèce visant à mesurer son expansion, accroître les connaissances scientifiques, informer et communiquer sur l'espèce et les bonnes pratiques de destruction.

Devant la recrudescence constatée en 2014, et face aux multiples sollicitations, notre réseau, en tant qu'Organisme à Vocation Sanitaire (composant l'Association Sanitaire Régionale), décide de créer un **Plan d'Action Collectif** pour limiter les risques liés au Frelon asiatique.

Informations selon les saisons

Printemps (mars à mi-juin)

Avec l'arrivée du printemps et des beaux-jours, les reines de frelons asiatiques vont commencer à installer leur pré-nid le plus souvent à proximité immédiate des humains. De la taille d'une balle de ping-pong au début du printemps jusqu'à celle d'un melon vers la mi-juin, il passe souvent inaperçu. La destruction d'un nid à cette saison évite le développement de la colonie et réduit l'impact de l'espèce sur les abeilles, la biodiversité et diminue le risque de piqûres. Regardez chez vous (rebords de toit, de fenêtre, cabanons de jardin, préaux, vérandas,...)

Été / début d'automne (mi-juin à mi-octobre)

Au cours de la saison estivale, les nids de frelons asiatiques se développent très rapidement et atteignent des tailles assez importantes (de celle d'un ballon de foot à plus de 90 cm en septembre). L'activité des colonies est au maximum, la prédation sur les abeilles et les risques d'accidents (dérangement de nid et piqûres) également.

Fin d'automne et hiver (période à définir par la FDGDON selon les conditions climatiques notamment)

Avec l'arrivée des premiers froids et de conditions météorologiques défavorables, les colonies de frelons asiatiques déclinent, la prédation sur les abeilles et les risques d'accidents (dérangement de nid et piqûres) également. Les futures reines ont quitté le nid pour se faire féconder et hiverner à l'abri. Elles ne ressortiront qu'au printemps. Dans la majorité des cas, les nids trouvés tardivement ne présentent plus de risque pour la santé publique et la prédation sur les abeilles est moins forte. Il n'est donc pas toujours judicieux de les faire détruire. Cependant, dans certains cas (activité assez soutenue dans le nid, prédation sur des ruchers environnants, sites à risque,...) elle peut être conseillée.

Présentation et principes du Plan d'Action Collectif « Frelon asiatique »

La commune de Sainte-Suzanne a adhéré au Plan d'Action Collectif proposé par la FDGDON53.

Ce dernier vise à une meilleure organisation et harmonisation de la lutte contre cette espèce à l'échelle départementale et régionale tout en limitant les dérives (risques pour l'environnement, la santé publique, infractions au code du travail,...) qui peuvent découler d'une absence de réglementation précise et spécifique.

Une convention de partenariat entre notre collectivité et la FDGDON 53 a été signée. Elle permet d'inciter les particuliers à détruire les nids par une prise en charge financière partielle à hauteur de 50 % du coût de la destruction. 50% resteront à la charge du propriétaire.

Si vous trouvez un nid de frelon asiatique, merci d'en tenir informé Monsieur **Marc Renard**, référent communal au 02 43 01 73 75. ou 06 85 56 02 84. Il viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité,...) à son enlèvement. Ces données seront transmises à la FDGDON 53 qui assurera la mise en œuvre de la destruction par le biais d'entreprises prestataires spécialisées, identifiées et respectueuses d'une charte des bonnes pratiques et des réglementations inhérentes à l'activité.

Il est rappelé que ce plan ne concerne que les nids de **frelons asiatiques**. L'enlèvement des nids de guêpes ou de frelons communs relève de chaque particulier. Par ailleurs les sapeurs-pompiers ne procèdent plus depuis plusieurs années, et ceci partout en France, à l'enlèvement des nids d'hyménoptères : il faut faire appel à des entreprises privées spécialisées.

Les Cavaliers de l'Histoire au château et à la Butte-Verte



Une première!

Une première pour un mariage Suzannais : le 22 août Meggy Georges et Sébastien Adras sont arrivés en limousine, avec leurs parents, témoins et invités à bord !

Belle vie aux jeunes époux !



Hôtel**
Logis
Beauséjour
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet
4-6 rue de la libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

Un groupe de touristes Chinois découvre Sainte-Suzanne

Traduction de la carte postale

" Sainte-Suzanne, un lieu incroyable et vraiment magnifique".

" Nous avons passé une journée merveilleuse ici! "

" L'histoire de ce lieu est incroyable! Le musée est clair et détaillé. Bravo! "

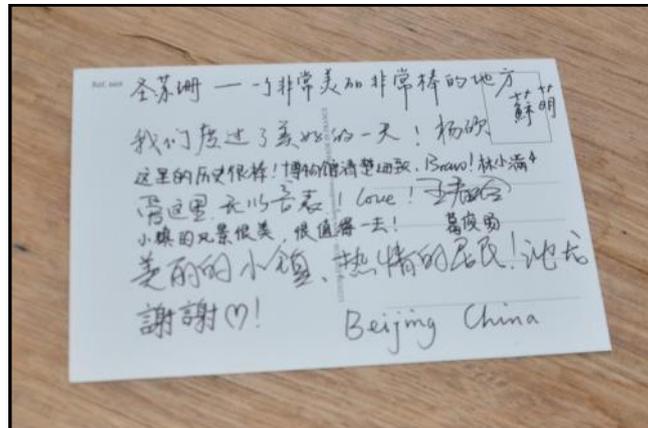
" On aime beaucoup cet endroit. Je ne peux décrire à quel point! Avec mes amitiés ! "

" Les panoramas du village sont vraiment magnifiques. Cela vaut le coup d'être visité. "

" Beau village, villageois passionnés!"

" Merci ! "

" Pékin, Chine "



Faire découvrir la Mayenne à des touristes chinois, c'est l'idée d'Aline Ong (ancienne Analyste Financier chez *General Electric Money Bank*) avec sa société *Tao Venture* qu'elle dirige avec son associée Laurence Kamthong avec l'appui de *Laval Mayenne Technopole* qui leur a décerné un prix de l'innovation.

Objectif affiché pour la jeune fille: faire sortir les voyageurs asiatiques individuels des sentiers battus (Paris, Versailles, le Mont-Saint-Michel, Nice...). Un site relais est en place en Chine.

Ce premier groupe était composé de trois amies d'enfance, le mari de l'une d'elles et de 3 ados ou enfants.

À peine descendu du TGV, ce vendredi 14 août, ce groupe de sept touristes chinois venus de Pékin découvre l'architecture lavalloise, visite le **Lactopôle** (musée du lait) puis prend la route en direction de Sainte-Suzanne.

Sur la route qui les y mène, terminées les grandes constructions, place à la forêt, aux champs et aux prairies.

Visite de Sainte-Suzanne

Pour des touristes chinois qui, pour leur première découverte de la France, auront visité en 8 jours Paris, Sainte-Suzanne et Nice (!), il ne fallait pas décevoir...

Le maire de Sainte-Suzanne avait reçu deux fois la visite d'Aline Ong pour préparer la visite, et rédigé un résumé de l'histoire de la Cité, en 8 anecdotes de 4 lignes chacune, qui ont été traduites à Pékin puis réunies dans un document assorti d'un quiz (*jeu-questionnaire*) qu'ils ont découvert dans le TGV.

Les touristes ont tenu à se faire photographier avec le maire qui leur a offert la visite du musée, et ils ont reçu chacun un petit sachet-cadeau de la Commune préparé par l'Office de tourisme: bière ou limonade "*La Suzannaise*", biscuits "*Confiserie de Jade*", savons artisanaux marqués **FANUO** (France en Chinois) préparés par "*Senteurs et Charms d'antan*", dépliants en anglais.

Malgré les averses, les touristes ont pu prendre le temps de visiter Sainte-Suzanne, impressionnés par le paysage, le bocage, le patrimoine architectural, par le calme et la sérénité de la campagne.

Le donjon, les armes du Moyen Âge au Musée, la plus ancienne armure de France, les arbalètes et cottes de maille, les ont particulièrement intéressés, de même que l'exposition 2014 sur la première guerre mondiale.

Pour finir, shopping dans les boutiques, notamment "*la Grange des Artisans, les Confiseries de Jane, Senteurs et charme d'antan*", avec aussi des démonstrations (en anglais: très apprécié) chez "*Dame Nika*" pour la calligraphie et les enluminures, et chez Christophe Launay à la brasserie "*La Suzannaise*", pour finir par une dégustation de bière et limonade avant de reprendre le minibus pour Laval.

Une « première » réussie... Attendons maintenant leurs amis et connaissances ! 2 millions de touristes chinois viennent chaque année en France. Même si 99 % ne viennent pas chez nous, nous nous contenterions des 1% restants !! Merci à *Tao Venture* et Aline Ong de leur action pour Sainte-Suzanne.

Voir ci-dessus, la carte postale adressée au maire et sa traduction en français



Un club photo est en cours de création au sein de l'association Médiéville53 .

C'est Richard Morizot qui en est l'animateur : richards.creation@gmail.com

La première exposition photos du club aura lieu lors des journées du Patrimoine les 19-20 septembre prochains chez Vincent Houllière

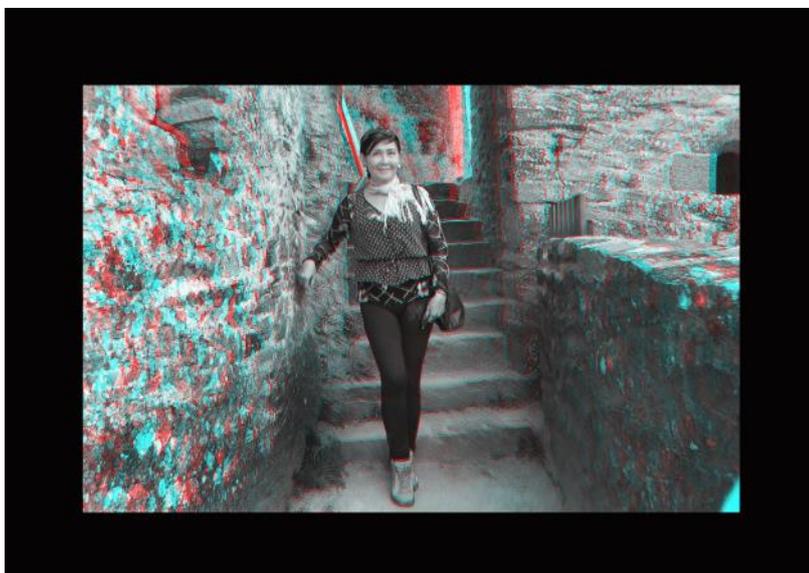
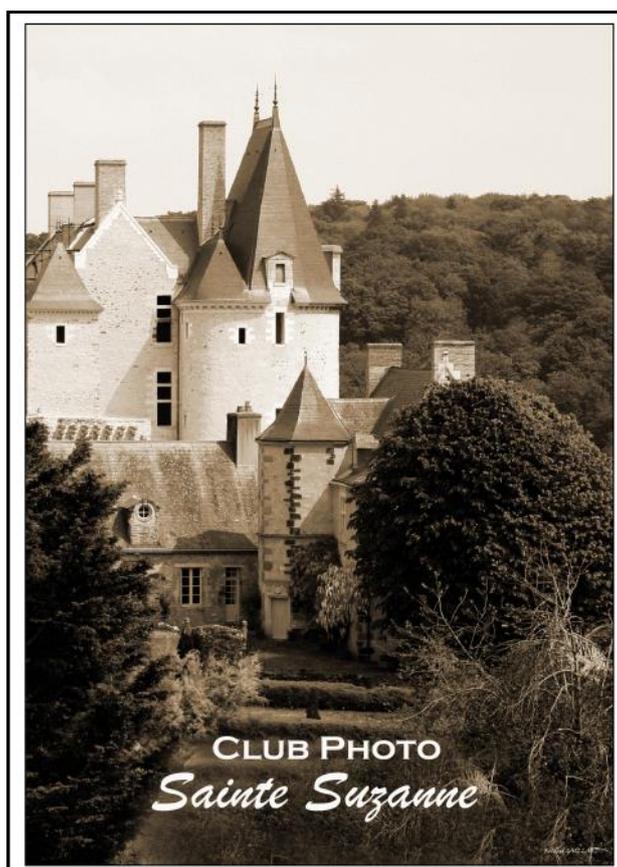


19 et 20 septembre

De 15h à 18h

Moulin du Gohard. (entrée libre)

Vous pourrez voir, avec des lunettes spéciales, des photos en relief de Sainte-Suzanne



Visite du Conseil Régional des Pays de la Loire

Jeudi 20 août, la Commune a reçu la visite du vice-président du Conseil régional, Christophe Clergeau, à l'occasion de son programme "100 jours pour oser" dans le cadre des élections régionales de décembre prochain. Il était accompagné de Jean-Pierre Le Scornet également vice-président, et de Marie-Noëlle Tribondeau, maire de Bierné.

La journée était placée sous le signe du **tourisme vert**, et Sainte-Suzanne a été choisie pour illustrer ce thème. Une réunion à la Mairie a rassemblé des élus de Sainte-Suzanne (Jean-Pierre Morteveille, Roland Gaillard et Jean-Claude Bouteloup), de Saulges, Saint-Pierre-sur-Erve et Saint-Georges-le-Fléchard.

Le groupe a ensuite visité la promenade de la Poterne et la Cité, avant de rencontrer quelques commerçants et de déjeuner sur place. Il a ainsi pu apprécier l'impact des aides financières substantielles accordées par la Région à la Commune dans le cadre des Petites Cités de Caractère (pour l'enfouissement des réseaux, la rénovation des rues, mais aussi pour le Grand-moulin ou la réfection du toit de l'église).

Christophe Clergeau a poursuivi sa visite en Mayenne par le village nature à Bouère, le camping municipal de Ménéil et le Refuge de l'Arche à Château-Gontier.



"PÉCHÉ DE GOURMANDISE"
LE BISTROT
Rue place Robert II de Beaumont
53270 SAINTE-SUZANNE

Convivialité autour d'un verre
Dégustation de produits du terroir

Restauration
Tartinerie
Salon de thé/Glacier

RÉSERVATION : 06 25 45 66 39

Siren 530 885 342 00010

SARL ROUSSEAU AUTOMOBILES
ZI des Nochetières
53600 EVRON



02.43.01.36.74.

Venez découvrir toutes nos occasions,
et les véhicules neufs



Les 7 ans de Médiéville 53 : l'Âge de raison

L'association **Médiéville 53** a fêté ses 7 ans cette année. Elle a été créée en février 2008 pour relancer la dynamique des animations à Sainte-Suzanne.

Rappelons qu'à l'époque, il n'y avait plus ni **Comité des Fêtes**, ni **Syndicat d'Initiative** suzannais (*déjà transformé en Office de tourisme communautaire*), et que l'Association des **Amis de Sainte-Suzanne** (*à l'origine du premier Son & Lumière en 1965... - 50 ans déjà ! - et organisatrice naguère de nombreuses fêtes, notamment les Médiévales*), était mobilisée par la gestion du Musée de l'auditoire, les expositions annuelles et le projet du Grand-moulin.

La municipalité de Daniel Dutertre avait donc souhaité fin 2007 relancer les fêtes médiévales à Sainte-Suzanne, d'où la création d'une nouvelle association fédératrice, patronnée -mais non pilotée- par la Municipalité. On y trouvait notamment les responsables des principales associations de la Commune, des Conseillers municipaux et des personnes sachant organiser ce type de manifestations.

Lors des élections de mars 2008, les principaux responsables de **Médiéville53** furent élus ou réélus au Conseil municipal. Le Président du Conseil général Jean Arthuis confia aux élus son souhait de voir la nouvelle Municipalité compléter l'action du Conseil général (= achat du château, travaux et création d'un Pays d'art et d'histoire et du CIAP) par une action dynamique de mise en valeur et d'animation du village. L'arrivée de Sainte-Suzanne parmi *les Plus beaux Villages de France*, deux ans plus tard, confirma que Sainte-Suzanne avait su répondre à ce défi.

Mais une Commune ne peut seule porter cette ambition, compte tenu de ses ressources financières et humaines très limitées en volume. C'est donc **la vie associative** qui porte pour l'essentiel l'animation du village, et les bénévoles en font toute la diversité et la richesse. A côté des spécialistes du « **YAKA** » et des « **YZONKA** » qui critiquent tout sans jamais proposer rien, cette poignée de ceux qui exigent tout des autres sans rien apporter eux-mêmes, il y a l'armée de ceux qui, heureusement, donnent généreusement de leurs idées, de leur collaboration, de leur travail et de leur enthousiasme.

C'est grâce à eux que les Médiévales des années 2009 et 2011 ont été des réussites (6000 personnes, 112 prestataires, 233 bénévoles !), que toutes les fêtes traditionnelles suzannaises ont été créées ou rétablies (course aux œufs de Pâques, Fête de la Musique, Fête nationale, Pierrot, Marché de Noël...), que de nouveaux rendez-vous ont été créés (Loto, Animations médiévales hebdomadaires, jardin médiéval, Jeux d'Antan, Fête des vieux papiers et métiers de tradition,...) tout en maintenant les animations préexistantes de chaque association (*Musiques pour tous, Francs-Tireurs Suzannais, Anciens d'AFN, Amis de Sainte-Suzanne, Truite Suzannaise, Fil d'Argent, Harmonie municipale, Sapeurs-Pompiers, APE Ecoles...*) ou en soutenant les nouvelles (brocanteurs et puces suzannaises, animations musicales de soirée, etc...)

Rappelons que tout ceci s'est réalisé avec une subvention communale constante. C'est dire que les cotisations des suzannais et des commerçants, et les recettes des buvettes et du loto constituent les seules ressources de l'association, d'où l'importance pour chaque animation nouvelle de présenter un solde dépenses/recettes positif.

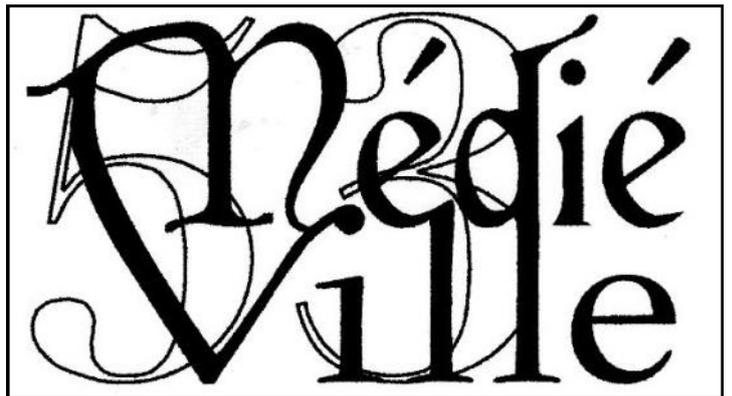
Mais les bénévoles vieillissent comme tout le monde et il faut penser à renouveler les idées et les personnes. Quand une nouvelle idée apparaît, la première réaction doit être « *Pourquoi pas ?* » et l'objectif de Médiéville est de soutenir l'idée, en veillant à sa bonne préparation et au risque financier. Aux initiateurs d'apporter de nouveaux bénévoles pour les aider à réaliser leur proposition. Ainsi depuis 2008 toutes les initiatives ont été menées à bien, sauf une (festival de jazz).

2015 a été riche en idées nouvelles et a apporté de nouvelles équipes de bénévoles enthousiastes et efficaces : **Élection Miss France 15/17 ans, Chants révolutionnaires par le Chœur de la Cité, concert Jean Déré, la Journée du Petit patrimoine de pays et des moulins, les 6 heures de Sainte-Suzanne, la Fête des fiancés**, la création d'un **Club Photo**.

Cette vitalité de Médiéville doit se poursuivre et continuer à se diversifier pour permettre à l'équipe actuelle de l'Association de passer la main progressivement. Un bilan complet sera dressé fin septembre, et une première esquisse des animations pour 2016 élaborée à partir de ce bilan qualitatif et financier.

Merci, une fois de plus, à tous ceux et toutes celles qui, sans en tirer aucun avantage, maintiennent leur participation et leur engagement. Sans eux, Sainte-Suzanne serait un village mort.

Nous les saluons ici au nom de celles et ceux qui vivent de la fréquentation de notre cité.



Francs-Tireurs Suzannais Sections Gym

Les vacances sont terminées, nous voici de retour à la salle de sports.

Samedi 12 septembre, de 11h à 12h: danse avec Nathalie Vigne,
Lundi 14 septembre de 20h à 21h: gym détente avec Sophie Aycard,
Mardi 15 septembre, de 11h30 à 12h30: gym douce avec Anne-Marie Rocton,
Jedi 17 septembre de 20h à 21h: gym tonic et step avec Elwen Galon.

Contacts:

Yvette Davoust: 06 08 07 45 69
Nelly Delétang: 09 61 49 89 67
Monique Lens: 02 43 98 40 14

Bonne rentrée à toutes et à tous!



Sainte-Suzanne a été réexpertisée par les Plus Beaux Villages de France

Les lundi 10 et mardi 11 août, Sainte-Suzanne recevait la visite de Pascal Bernard, délégué général des « Plus beaux villages de France », pour la visite de ré-expertise du village.

Plusieurs maires de communes labellisées, membres de la Commission Qualité qui classe les villages, sont par ailleurs déjà passés ou vont venir *incognito* d'ici au 25/26 septembre : ces jours-là, la Commission se réunira à Saint-Antoine-l'Abbaye (Isère) pour analyser le rapport de Pascal Bernard et prononcer le verdict pour 10 villages réexpertisés : Bonneval-sur-Arc (73), Gourdon (06), Lavardin (41), Parfondeval (02), Saint-Céneri-le-Gérei (61), Saint-Floret (63), Saint-Quirin (57), Saint-Saturnin (63), Saint-Véran (05) et Sainte-Suzanne (53). Trois nouveaux villages sont candidats au classement : Le Crozet (42), Entrecasteaux (83) et Troo (41).

En effet, c'est en mai 2010 que la première visite à Sainte-Suzanne avait eu lieu, et la Commission Qualité réunie à Aiguèze (Gard) fin juin 2010 avait voté pour le classement de Sainte-Suzanne, sans réserves.

Mais ce classement n'est valable que pour 5 ans, et la commune peut, après réexamen, avoir un classement maintenu sans réserve, maintenu avec réserves, ou recevoir un premier avertissement en vue d'un déclassement potentiel... Plusieurs villages ont déjà perdu leur label faute de vigilance sur le respect des critères et dégradation des qualités de la cité.

La visite à Sainte-Suzanne s'est globalement bien passée mais, comme il s'agit d'une démarche d'amélioration continue, le Délégué Général a toutefois fait apparaître au Maire des points de vigilance ou d'alerte, des « choses à ne pas faire », ou d'autres « à faire » que l'on retrouvera peut-être dans l'analyse finale sous forme de réserves. En effet c'est l'aspect du village entier qui est classé, autant ce qui est fait par la Commune que par les particuliers.

Particuliers :

Rue Henri IV : il reste à rénover la façade de deux immeubles (en maintenant des façades en enduit) ; respecter partout le style architectural de l'époque de construction des maisons et ne pas faire du « faux ancien », ou des pierres apparentes sur des immeubles qui n'en ont jamais eu ;

Bannir les fautes de goût ou les anachronismes (ex. : portes imitant le style Moyen Âge sur des maisons XIX^e..., faux vitraux etc...). Par contre les combinaisons architecturales ancien/moderne bien faites (cf. extension au château) sont appréciées.

Interdiction dans le centre ancien protégé comme l'ensemble de la ZPPAUP des volets roulants, Vélux, portes plastique de garages, fenêtres PVC et persiennes contemporaines : disgracieux et interdits dans les zones protégées (exemples : rue du Grenier à sel, rue Henri IV, rue Fouquet de la Varenne, rue des Coëvrons...)

Certaines peintures de menuiseries sont trop clinquantes et hors nuancier (Grand-moulin, rue de Sablé, rue de Montsûrs, ruelle de la carterie...)

Éviter les inscriptions de noms de maisons en fer forgé (style « Sam'Suffit », « DO MI SI LA DO RÉ » ou similaires)

Remplacer les haies de végétaux détruites en bordure des entreprises zone artisanale (route de Chammes), « camoufler » au maximum l'entreposage de matériaux divers et enlaidissants,

Ne pas limiter les enseignes aux seules cartes de tarots, varier les modèles

(3C) : Végétaliser l'entrée du Centre de secours (arbustes, haie à planter en prolongement de celles de la rue de Montsûrs). Bannir l'aspect « zone industrielle ».

Mieux gérer l'aspect des terrasses des cafés-restaurants (toiles de tentes, plastiques...) : bois, bardage
Végétalisation excessive au Pont-neuf.

Commune :

Bannir les jardinières et préférer les plantations naturelles en bas de murs ; bancs et piquets de bois amovibles pour empêcher physiquement le stationnement des voitures : rue Henri IV

Végétaliser les abords visibles du lotissement (rue du verger et rue de Sablé), pour gommer l'effet visuel négatif des habitations des années 70-80

Mauvais aspect place des Charrières et rue de Montsûrs, végétaliser les abords ex-gendarmerie, poste, école, cantine, Ehpad... Entrées urbaines de la D9 rue de Montsûrs et rue du camp des Anglais : aspect trop « boulevard ».

Vigilance sur la gestion de la butte de la Poterne (végétalisation excessive, fermeture des cônes de vue, absence d'entretien du bas de la colline, etc...).

Mieux faire respecter les arrêtés de stationnement intra-muros (3 voitures stationnaient place Hubert II au moment du passage de l'expert...)

Beaucoup de points positifs ont aussi été relevés sur l'amélioration générale du village, des rues, le *plan local d'urbanisme*, la gestion du paysage, de la Cité et du hameau de la Rivière ; l'acquisition par la commune du pré rue de Sablé face au vvf-villages et le projet de sentier piétonnier reliant la Rivière, etc... « **Si Sainte-Suzanne avait une liste de 88 points noirs à résorber (dont 90% concernent les maisons de particuliers), certains villages en ont dix fois plus !** » soulignait Pascal Bernard.

Bref, de manière générale, une vigilance à ne pas relâcher sur la qualité du patrimoine bâti et la préservation de l'esthétique générale du village, si l'on veut maintenir notre rang. Et c'est l'affaire de tous, pas seulement de la Commune.

Verdict fin septembre.



Sainte-Suzanne et Chammes se rapprochent



La récente rentrée scolaire a constitué un événement pour les deux communes: pour la première fois, grâce au **RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)**, approuvé par l'Inspection Académique, c'est un seul et même établissement scolaire qui est proposé aux enfants camélésiens et suzannais, localisé à Chammes pour une classe et à Sainte-Suzanne pour deux classes. De nombreuses réunions pilotées par les deux municipalités et coordonnées par Daniel Vannier, avec le concours des enseignants, des personnels communaux et des parents d'élèves, ont permis de mettre en place tous les détails de cette rentrée scolaire inédite: répartition des niveaux, transport des enfants, cantines, TAP, tarifs harmonisés, etc...

Au-delà de ce rapprochement, les deux communes ont décidé de travailler à la constitution d'une **Commune nouvelle** qui verrait le jour le 1er janvier 2016. Deux réunions publiques ont réuni plus de 140 habitants en juillet et ont permis de répondre aux questions que chacun se pose. Les Maires et adjoints ont ensuite travaillé avec le Trésorier aux aspects fiscaux de la question, avant de se prononcer dans chaque Conseil municipal en septembre.

Nous reviendrons bien entendu dans le détail de cette importante réforme de l'organisation de nos communes, dans les prochains numéros de la " Voix du conseil " , dont la diffusion pourrait bien être étendue aux habitants de la commune de Chammes dès le mois de janvier prochain.

Tournoi de Pétanque

Le traditionnel tournoi de pétanque organisé chaque année le 15 août par les Francs-Tireurs Suzannais a réuni 16 doublettes.

Tournoi principal (équipes classées de 1 à 4)

Vainqueurs: Postel Cyrille et Fouquenet Damien (Villaines-la-Juhel)

Vaincus: Bouteloup Josette (Sainte-Suzanne) et Bouteloup Augustin (Ernée)

Tournoi complémentaire (équipes classées de 5 à 8)

Vainqueurs: Bouteloup Jérôme et Bouteloup Arthur (Ernée)

Vaincus: Bariller Alain (Sainte-Suzanne) et Furon Serge (Évron)



Vide-grenier



Chorale du Fil d'Argent

Chorale du Fil d'Argent : c'est la Rentrée

La Chorale du *Fil d'Argent*, dirigée par Fabienne Geslot chef de chœur, redémarre le **vendredi 11 septembre de 14h30 à 16h** salle des associations (sous la salle Maxime-Létard). Il est fait appel aux Hommes pour venir renforcer le Choeur ! Venez rejoindre la chorale et essayer, avant de vous engager comme membre du *Fil d'Argent* ! Renseignements auprès de Bernadette Caballero, Présidente, 02 43 01 40 58.



Spectacle « L'Ours » au Camp des Anglais

L'épopée de l'Ours Authentique



Spectacle Médiéval

Sainte-Suzanne
13 septembre 2015

de 10 h à 19 h - buvette et restauration sur place

Avec la présence de **Valentin**, un ours américain de 2 m et 240 Kg, dressé par **Frédéric Chesneau** : Prix de la meilleure animation animalière reçue à Pontoise en 2009, représentations à 14 h 30 et à 17 h 30.

Les écuyers de l'histoire : Spectacle équestre, joutes et combats en armure, représentations toutes les heures à partir de 10 h 30.

Spectacle et Chevaleries : Camp médiéval, tir à l'arc, initiation au tir à l'arc.

De nombreuses animations gratuites

Tarif : 8,50 € la place (gratuit pour les -10 ans)

Pour connaître les points de vente, contactez le 06 89 85 87 28



Fête des Jeux d'Antan

Dimanche 2 août, par un temps résolument estival, le public est venu en grand nombre pour participer aux nombreux jeux que proposaient les bénévoles de Médiéville53.

Plusieurs centaines de touristes et de Suzannais, bien sûr, ont pu tester leur agilité, leur adresse, leur force, leur rapidité à ces jeux qui faisaient la joie de tous dans les années 50, 60.

La différence essentielle, c'est que dimanche, tout était gratuit: tous les jeux ont remporté un vif succès. Le parc de la Butte verte n'était pas devenu un parc d'attraction mais malgré tout, il y avait des files d'attente un peu partout: chamboule tout, planche à savon, jeu de palet, casse-noix, jeu de l'X, tir à l'arc, le billot... Les parcours de vitesse, course en sac, course à l'œuf, course des garçons de café, ont également rencontré un vif succès auprès des enfants, mais aussi des adolescents et même des adultes.

En fin d'après midi, deux équipes de Suzannais se sont affrontées au tir à la corde: d'un côté une équipe de six conseillers municipaux, de l'autre une équipe de six pompiers du centre de secours de Sainte-Suzanne.

Cette confrontation, très amicale s'est terminée par la victoire sans appel de l'équipe des sapeurs pompiers. (2 victoires à une).

Le groupe de chanteuses "*les pétasses à mules*" a animé l'après-midi lors de deux prestations très appréciées du public.

Les membres du bureau de Médiéville remercient chaleureusement les acteurs de cette fête et plus particulièrement l'ensemble des bénévoles sans lesquels aucune animation ne pourrait être organisée.

Rendez-vous est déjà donné l'an prochain pour une journée de fête le premier dimanche d'août.



SAV
System

Installation
Entretien
Dépannage



S.A.V. agréé • Dépannage 7/7 • 06 71 06 45 97 -
Particuliers & Professionnels - 0671064597@orange.fr

Chauffage • Plomberie • Climatisation • Géothermie
• Aérothermie • Solaire • Bois
22,24 rue de Montsurs 53270 sainte Suzanne

Fête des Jeux d'Antan (suite)



NOUVEAU !!!
PRÈS DE CHEZ VOUS...
ADP'élec
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
.....David PÉRICHE.....

- Installation électrique neuf & rénovation
- Chauffage électrique
- Ventilation
- Dépannage
- Interphonie
- Sanitaire

ADP'élec
Contactez-moi pour
1 étude PERSONNALISÉE
et GRATUITE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - David PÉRICHE
53270 SAINTE-SUZANNE
© 06 15 67 69 75 - Mail : david.perichet@gmail.com



CIAP / Château/Donjon/Bergerie – Horaires et périodes d'ouverture du 1er septembre 2015 au 30 juin 2016 : tous les jours : 9h45 – 12h30 / 13h30 – 17h15 sauf les week-ends : 10h – 13h ; 14h – 19h

Contact :

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr Site internet : www.chateaudesaintesuzanne.fr

Expositions 2015

Du 6 juin 2015 au 31 mars 2016: " *Sculptures animalières* ", une collection de bronzes animaliers XIX^e /XX^e siècle conservée à Château-Gontier. 2^{ème} étage du CIAP - Tarif: entrée du CIAP

Du 19 septembre 2015 au 4 octobre 2015 : " *Les peintres dans la rue* ", les œuvres primées en 2015 dans le cadre de l'opération « Les peintres dans la rue » organisée par l' Association des sept Petites Cités de Caractère de la Mayenne. Bergerie du château – entrée libre.

Les Journées européennes du Patrimoine

Dimanche 13 septembre : Les enfants du Patrimoine

Tout au long de la journée, jeux de piste et de rallye-photo sont proposés aux enfants

En clôture de journée: " *le parcours du chevalier amoureux* " (visite-découverte familiale)

De 10h à 19h (parcours en autonomie) : retrait des livrets à l'accueil du CIAP. Cour de la forteresse

Entrée libre

Le parcours du chevalier amoureux : 14h30 Cour de la forteresse - Entrée libre

Théâtre : « *Aucassin et Nicolette* », chatefable du XIII^e siècle - 16h - 2^e étage du CIAP

Spectacle tout public dès 8 ans - Entrée libre dans la mesure des places disponibles

Samedi 19 et Dimanche 20 septembre : Les journées européennes du Patrimoine

- De 10h à 19h - Entrée libre

Samedi 19 septembre

- Activités en autonomie : jeu des détails, objet mystère, dessins « *les Z'animos* ». Mise à disposition de fiches de jeux dans les salles de l'exposition « *Sculptures animalières* ». Toute la journée / 2^e étage du CIAP
- Visites instantanées : interventions brèves sur certains aspects de la forteresse de Sainte-Suzanne et l'exposition permanente du CIAP - Toutes les 30 minutes / durée : 30 minutes
- Parcours/atelier : présentation active des projets artistiques de l'année installés dans la cour de la forteresse : jardin médiéval et les « *Guetteurs* » 14h / durée : 45 minutes
- Visite multisensorielle de l'exposition « *Sculptures animalières* » : découverte ludique et sensible des sculptures de bronze grâce à de nombreuses activités de manipulation adaptées. 15h/ durée : 1h
- Visite contradictoire de la forteresse, « *le vrai du faux* » : Deux médiateurs proposent deux approches manifestement opposées sur l'histoire et l'architecture de la forteresse. Le public est invité à démêler le vrai du faux parmi ces affirmations.... 16h/ durée : 1h

Atelier : « *Mon animal-gâteau* »

Les enfants découvrent et jouent avec les animaux de bronze présentés dans les salles de l'exposition. Avec un peu de farine, du sucre et autres ingrédients, ils réalisent leur animal préféré. Et si on le mangeait ?

De 14h à 18h / 2^e étage du CIAP

Atelier : « *Mon animal sculpture* »

Avant de couler la sculpture de bronze, il faut réaliser l'œuvre modèle. Des structures métalliques à recouvrir avec de la pâte durcissante aident les petits artistes à réaliser cette importante étape de préparation...

De 14h à 18h / 2^e étage du CIAP

Dimanche 20 septembre

- Activités en autonomie : jeu des détails, objet mystère, dessin « *les Z'animos* ». Mise à disposition de fiches de jeux dans les salles de l'exposition « *Sculptures animalières* » Toute la journée / 2^e étage du CIAP
- **Visites instantanées :** interventions brèves sur certains aspects de la forteresse de Sainte-Suzanne et l'exposition permanente du CIAP
- Visite commentée de l'exposition « *Sculptures animalières* » : un médiateur livre les secrets des techniques de fabrication de la sculpture de bronze et donne les clés de lecture de l'art animalier, genre très en vogue au cours du 19^e siècle. 11h / 2^e étage du CIAP
- Parcours/atelier : présentation active des projets artistiques de l'année installés dans la cour de la forteresse : jardin médiéval et les « *Guetteurs* » 12h / durée : 45 minutes
- **Balade musicale :** 2 musiciens, une flutiste et un guitariste, déambulent dans la cour de la forteresse au gré de leur envie d'un monument à l'autre. Au programme, détente musicale et poésie des lieux...

De 14h à 18h / Cour de la forteresse

• **Contes au château :** Conteur et « *raconteuse* » s'associent pour faire revivre les petites et grandes aventures de la forteresse. Des corbeaux du donjon aux découvertes romantiques du 19^e siècle, ils réécrivent une nouvelle histoire du site.... De 14h à 18h / Cour de la forteresse

• « *L'atelier du tailleur de pierre* » : un tailleur de pierre professionnel initie le public aux gestes et outils de son métier puis les invite à s'exercer sur un bloc de pierre tendre. De 14h à 18h / Cour de la forteresse

• « *L'atelier du chevalier* » : Avec un peu d'attention, les apprentis chevaliers peuvent aisément confectionner leur équipement militaire (heaume, épée, bouclier...) et le rapporter chez soi... De 14h à 18h / Cour de la forteresse

• « *A propos d'Auguste Alleaume* » : en attendant la parution de l'ouvrage consacré au maître-verrier « Auguste Alleaume (1854-1940) », Nicolas Foisneau, chercheur à l'Inventaire fait revivre l'art du vitrail au tournant du XX^e siècle. De 14h à 18h / Bergerie du château



Label Tourisme et Handicap au Château

Le CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) ouvert en 2009 par le Conseil départemental de la Mayenne dans le logis du château, vient de voir reconduit pour cinq ans le label Tourisme et Handicap, obtenu en 2010, pour les handicaps auditifs, mentaux, moteurs et visuels.

Depuis cette date, de nouvelles activités adaptées ont été créées, notamment des visites sensorielles et des ateliers de découverte destinés au public atteint de déficience mentale. Le bâtiment lui-même a vu son accessibilité améliorée, par un ajout de dispositif d'alertes podotactiles pour les visiteurs mal ou non-voyants, l'amélioration de la signalétique et la création d'un livret d'accueil simplifié.

Pascal Trégan, responsable du château indique: " *C'est avec satisfaction que nous accueillons cette décision. Bien entendu, nous allons poursuivre nos efforts pour garantir un accès aux expositions et aux animations au plus grand nombre. En 2013 déjà, le CIAP était lauréat du trophée de l'accessibilité dans la catégorie Établissement recevant du public.* "

Ajoutons qu'à Sainte-Suzanne, le VVF-Villages est également titulaire depuis 2014 du label *Tourisme et Handicap* pour les 4 types de handicap.

Troubles de voisinage, vacarme nocturne, incivilités : Agissez !

Un certain nombre de Suzannais viennent se plaindre régulièrement à la mairie des incivilités, moqueries, grossièretés, injures, troubles à l'ordre public, déprédations, destructions, casse de vitres, tuiles, jardinières, mobilier urbain, vacarme nocturne, pétarades devant chez eux... etc... dont ils sont victimes de la part d'un groupe de jeunes (mineurs ou jeunes majeurs), de Sainte-Suzanne et de communes alentour, qui sévit particulièrement depuis quelque temps.

Les jeunes ont comme partout et comme en tout temps, le droit de s'amuser et de se distraire, mais ce droit s'achève là où commence le droit des autres habitants à vivre paisiblement, dans un climat de sécurité, et sans agression physique, verbale ou sonore.

L'identité de ces fauteurs de trouble a bien été relevée et transmise à la gendarmerie. Après de multiples mises en garde, l'expulsion d'un locataire d'un logement communal a été prononcée. Les parents aussi ont été mis devant leurs responsabilités mais la démission de certains d'entre eux est affligeante.

« Ils deviennent de plus en plus stupides, ce qui les conforte dans leur idée d'être brillants car on n'a rien inventé de mieux que la bêtise pour se croire intelligent ».

[Amélie Nothomb, extrait de « Métaphysique des tubes »]

Toutefois, la Commune ne dispose pas de Police municipale, et c'est la Gendarmerie qui est compétente pour ce type de faits.

N'hésitez donc pas à **téléphoner au 17** pour signaler ces événements au moment où ils se produisent, et surtout à **porter plainte** à la gendarmerie. Sans plainte formelle des citoyens agressés, celle-ci ne peut agir. La Commune, quant à elle, porte plainte systématiquement dès qu'un bien communal est touché (les réparations et remises en état coûtent du temps et de l'argent à la Commune, donc à chaque Suzannais contribuable), et continuera à le faire. Plusieurs jeunes ont déjà été condamnés à des travaux d'intérêt général.

C'est grâce à la vigilance collective et à la réaction concrète de chacun, avec les moyens légaux dont chaque citoyen dispose, que ces faits pourront être enrayerés.

« Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants,

Lorsque les fils ne tiennent plus compte de leur parole,

Lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter,

Lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien ni de personne.....

... Alors c'est là, en toute beauté et en toute jeunesse, le début de la tyrannie. »

[Platon (428-348 avant notre ère), extrait de « La République ».]

BRADERIE

"Spécial Enfance" 0-10 ans

Vêtements/jouets/articles de puériculture

organisée par l'APEL de l'école Sainte-Marie (Sainte-Suzanne)

Dimanche 04 octobre 2015
de 9h00 à 17h00

A la Salle des Fêtes Fernand-Bourdin de Sainte-Suzanne
Rue du Verger (face au cabinet médical)



participants vendent eux-mêmes leurs objets en louant des tables
(prix du ml = 3€)

ouverture aux exposants : 7 h 30

Réservations avant le 18 septembre 2015 au

06-43-19-30-83

Buvette et restauration sur place



« Un service d'information neutre, indépendant et gratuit sur l'habitat, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables »

Permanences tous les mardis de 9h à 12h30 et les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois de 9h à 12h30 & de 14h à 17h

Contactez votre conseiller : Gweltaz RAMEL (demande de rendez-vous conseillée)
☎ 02 43 49 10 02 ➔ coevrons.53@eiepd.fr

- Quel type de chauffage utiliser (chaudière, poêle, PAC) ?
- Comment bien isoler ma maison ?
- Comment choisir parmi tous les matériaux ?
- Comment construire ou rénover économe ?
- Quels choix d'énergies chez moi (bois, fioul, gaz) ?
- Label RGE pour les artisans... c'est quoi ?
- Comment choisir son éclairage (Watt ou Lumen) ?
- Quelles sont les aides financières ?

Les Animations : 4ème trimestre 2015

Mercredi 9 septembre

Randonnée pédestre à Sainte-Gemmes-le-Robert - 10 km (le matin) - Rendez-vous à 10h, salle des fêtes - 8km l'après midi - « FT Suzannais »

Petite randonnée: Sainte-Gemmes-le-Robert - Rendez-vous: 9h30 - Parking de la Croix Couverte à Ste-Suzanne (Camping)

Randonnée + Restaurant (inscription obligatoire)

Dimanche 13 septembre

Matinée: Espace loisirs Maxime-Létard - " **le Roc Suzannais** " - Randonnée VTT - " CA Évron VTT "

14h45: Place Hubert II - **visite commentée de la Cité** - « Association des Amis de Sainte-Suzanne »

A partir de 10h30 : au **Camp des Anglais** - **Spectacle de dressage d'ours** - Animation: l'ours authentique, Atchaka, les Écuyers de l'histoire, les trompes de Villiers-Charlemagne - " Franck Lagrelle, Mickaël Saade, Jean-Marie Fracapane " .

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

De 10h à 19h: Cité, Château - **Journées européennes du Patrimoine** - « Association des Amis de Sainte-Suzanne, CIAP, Communauté de communes des Coëvrons »

Mercredi 23 septembre

Randonnée pédestre à Le Ham - 11 km - Rendez-vous à 14h15 - Place de l'église - « FT Suzannais »

Petite randonnée Jublains - Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Ste-Suzanne (Camping)

Dimanche 4 octobre

De 9h à 17h: salle des fêtes Fernand Bourdin - **Braderie Spéciale Enfance (0-10 ans)** - " APEL école Sainte-Marie "

14h45: musée de l'auditoire - départ de la **promenade des moulins** - " Association des Amis de Sainte-Suzanne "

Mercredi 7 octobre

Randonnée pédestre à Saint-Cénére - 11 km - Rendez-vous à 14h Place de l'église à Saint-Cénére - « FT Suzannais »

Petite randonnée: Montsûrs - Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Ste-Suzanne (Camping)

Dimanche 11 octobre

14h45: Place Hubert II - **visite commentée de la Cité** - « Association des Amis de Sainte-Suzanne »

16h: salle Maxime Létard - **Concert d'art lyrique** avec Chérise Lukow (cantatrice) et Claire Foison (pianiste) - " Musiques pour tous "

Mercredi 21 octobre

Randonnée pédestre à Saint-Germain-de-Coulamer - 10 km - Rendez-vous à 14h 15 Place de l'église à Saint-Germain-de-Coulamer - « FT Suzannais »

Petite randonnée: Saint-Georges-sur-Erve- Rendez-vous:13h30 - Parking de la Croix Couverte à Ste-Suzanne (Camping)

Jeudi 22 octobre

18h30: salle Fernand-Bourdin – **Arrivée du car de l'échange franco-allemand et accueil du nouveau maire de Sulzheim.**

Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 octobre

Jumelage Sainte-Suzanne - Sulzheim - Échange Franco-Allemand - " Comité de jumelage "

Jeudi 29 octobre

12h: salle Fernand-Bourdin – **Banquet du « Fil d'Argent »**, réservé aux adhérents.

Mercredi 4 novembre

Randonnée pédestre à Bais - 8 km - Rendez-vous à 14h au plan d'eau de Bais - « FT Suzannais »

Petite randonnée: Bais - Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Ste-Suzanne (Camping)

Mercredi 11 novembre

11h: place Ambroise de Loré - 97ème anniversaire de l'armistice - cérémonie au monument aux morts - " Commune "

Mercredi 18 novembre

Randonnée pédestre à Sainte-Suzanne - Rendez-vous à 14h salle des fêtes Fernand-Bourdin - **Goûter à l'issue de la randonnée** - « FT Suzannais »

Vendredi 27 novembre

19h: salle Fernand-Bourdin - Soirée randonneurs - **Repas et Jeux de société** - " FT Suzannais "

Samedi 5 décembre

12h: salle des fêtes Fernand-Bourdin - Repas des aînés (gratuit pour les Suzannais âgés de 70 ans et plus) - repas animé par Noël Meslier - " commune - CCAS "

Dimanche 6 décembre

De 8h à 18h: salle Fernand-Bourdin - **Élections Régionales - 1er tour** - " Commune "

Samedi 12 décembre

20h45: salle Maxime-Létard - **Concert de Sainte-Cécile** - concert annuel de l'harmonie-banda - " harmonie banda de Sainte-Suzanne "

Dimanche 13 décembre

De 8h à 18h: salle Fernand-Bourdin - **Élections Régionales – 2e tour** - " Commune "

15h: salle Maxime-Létard - **Concert de Sainte-Cécile** - concert annuel de l'harmonie-banda - " harmonie banda de Sainte-Suzanne "

De 10h à 18h30 - Marché de Noël - Animations associations et commerçants - "Médiéville "

Jeudi 17 décembre

15h: salle des fêtes Fernand-Bourdin - **Goûter de Noël (Réservé aux adhérents de l'Amicale du Fil d'Argent**

Jeudi 31 décembre

21h: salle Maxime-Létard - **Réveillon de la Saint-Sylvestre** - " Amicale des Sapeurs-Pompiers "